



NEWS

## INDISPONIBILITÉ DES DEMANDES D'ACTE EN LIGNE

Suite à un problème informatique, les « demandes d'acte en ligne » sont momentanément indisponibles.

Publié le 04 juillet 2022

Suite à un problème informatique, les « **demandes d'acte en ligne** » sont momentanément **indisponibles**.

En attendant, vous pouvez commencer vos demandes sur le site officiel

[service-public.fr](https://www.service-public.fr) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359>)

puis télécharger les documents générés et les transmettre par **mail** à :

[serviceetatcivil@manteslajolie.fr](mailto:serviceetatcivil@manteslajolie.fr)

ou par **courrier** à l'adresse de l'Hôtel de Ville.